PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

La prorogation des Chambres

Sir John A. MACDONALD dit qu'il désire proposer, avec le consentement de la chambre, que les mesures du gouvernement aient la priorité, mercredi prochain, après les interpellations.

Le gouverneur-général, dit le premier ministre, doit quitter le Canada à la fin de mai et je suis sûr qu'il serait flatté de pouvoir proroger le parlement avant son départ.

Avec le concours des membres de cette Chambre, je crois que le parlement pourrait être prorogé avant le départ de Son Excellence.

L'honorable M. LAURIER répond que les députés de la gauche feront tout en leur pouvoir pour atteindre ce but, mais il désirerait que les projets de loi déposés par MM. McCarthy et Jamieson pour amender la loi Scott soient inscrits en tête de l'ordre du jour, mercredi.

Après quelque discussion, il est décidé que la question d'amender la loi Scott sera discutée lundi prochain et la proposition de sir John A Macdonald est adoptée.

Le Nord-Ouest

Sir John A. MACDONALD, en reponse à M. Mills, dit qu'on a retardé à présenter le bill concernant les territoires du Nord-Ouest parce que l'on voulait faire des changements relativement aux limites de certaines circonscriptions electorales. Cette question est réglee maintenant.

Sociétés de bienfaisance

M. DICKINSON dépose un bill concernant les sociétés de bienfaisance.

Ce bill s'applique aux sociétés qui accordent des privilèges particuliers et les avantages de l'assurance sur la vie à leurs membres et pourvoit à ce que ces societes puissent déposer entre les mains du gouvernement la somme que les directeurs jugeront suffisante.

Le bill est lu pour la premiere fois.

Service civil

L'honorable M. CHAPLEAU dépose un bill pour amender l'Acte concernant le service civil.

Cette mesure ne s'applique qu'à des questions de détail, si ce n'est qu'elle contient une clause pour empêcher ceux qui aspirent à être admis au service du gouvernement de se procurer une copie des questions qui seront posées aux examens qu'ils auront a subir.

On a décidé aussi que les examens pour promotion et admission au service civil n'auraient lieu qu'une fois par année.

Le bill est lu pour la première fois.

La franchise électorale

L'honorable M. CHAPLAU, en donnant quelques explications au sujet du bill pour amender l'Acte concernant la franchise électorale, dit que le sens de cette mesure n'est pas tres étendu. Les noms des personnes dequalifiées en vertu de l'Acte électoral ne pourront être inscrits sur les listes electorales et ces listes seront imprimees à l'imprimerie du gouvernement ce qui réduira le coût de l'impression de $180,000 à $7,000 ou $8,000.

L'honorable M. LAURIER dit qu'en faisant imprimer les bills à Ottawa il s'ensuivra de la confusion, vu que plusieurs circonscriptions électorales se trouvent très éloignées de la capitale.

Après quelques remarques de MM. Charlton et Davies, sir John MACDONALD dit que cette mesure ne s'applique qu'à l'impression des listes électorales, après qu'elles auront été transmises par les réviseurs. Ces listes ne seront pas préparées sous la surveillance du gouvernement, qui les fera imprimer lui même dans le seul but de diminuer le coût de cet ouvrage.

Le bill est lu pour la première fois.

M. LANGELIER (Québec-Centre) demande copie des soumissions qui ont été reçues pour le transport des malles entre le Canada et l'Angleterre.

Il a appris que le contrat devait être adjugé de nouveau à la compagnie Allan, mais il prétend que cette compagnie, jusqu'à present, n'a pas fait le service d'une maniere satisfaisante.

Sir Hector LANGEVIN dit qu'il ne serait pas dans l'intérêt du public de produire ces documents maintenant. La question pourra être discutée lorsque les estimations supplémentaires seront soumises à la chambre. Il prie donc l'honorable député de Québec-Centre de retirer sa motion.

La motion est retirée.

Bills privés adoptés

Les bills privés suivants sont lus pour la troisieme fois :

Bill pour confirmer l'hypotheque consentie par la compagnie du chemin de fer Central en faveur de la compagnie "Central Trust Co," de New-York, pour garantir une émission de débentures—M. Weldon (Saint Jean, N.B.)

Bill concernant la compagnie du chemin de fer des Mille Isles—M. Taylor.

Bill pour constituer legalement la compagnie du chemin de fer de Belleville et du lac Nipissing (du sénat)—M. Corby.

Bills lus pour la seconde fois

Bill concernant la société de colonisation de York (du sénat)—M. Cullu.

Bill pour amender divers Actes concernant la chambre de commerce de Toronto (du sénat)—M. Small.

Relations de commerce entre l'Angleterre et ses colonies

M. MARSHALL soumet à la chambre la proposition suivante :

Qu'en établissant des relations de commerce avantageuses entre l'Angleterre et ses colonies, on favoriserait le développement de l'agriculture et des autres industries, tout en resserrant les liens qui unissent les colonies à la mère-patrie et que le gouvernement canadien devrait s'aboucher avec les gouvernements des autres colonies pour en venir à une entente à ce sujet.

M. Marshall dit qu'il n'appartient pas à la Ligue de la fédération impériale et que ce n'est pas dans l'intérêt de cette organisation qu'il a soumis cette proposition, mais simplement dans le but de favoriser la classe agricole ainsi que les autres industries.

M. McCARTHY appuie cette proposition, disant qu'il a donné lui-même avis d'une résolution dans le même sens, mais qu'on n'aura probablement pas le temps de discuter avant la fin de la session.

Je proposais qu'il serait de l'intérêt du Canada de modifier nos relations de commerce avec l'Angleterre, de manière que nous puissions obtenir sur les marchés anglais des avantages qui ne sont pas accordés aux autres pays, nous engageant, de notre côté, à accorder certains avantages à l'Angleterre, tout en tenant compte de la politique qui a été adoptée en 1879 pour développer nos industries et de la situation financiere du pays.

Après avoir démontré les avantages qui ont découlé de la politique nationale, M. McCarthy dit qu'il est du devoir du parlement de procurer à la classe agricole le marché le plus avantageux pour la vente de ses produits. La réciprocite commerciale absolue avec les Etats-Unis ne serait pas favorable à la classe agricole. Les rapports du commerce démontrent que le marché le plus important pour les Etats-Unis et le Canada est celui d'Angleterre, et si nous pouvions y obtenir des privileges qui ne seraient pas accordés aux autres pays, nous en retirerions de grands avantages.

Le député de Simcoe-Nord démontre, en citant le prix des grains et le rendement des moissons, que les cultivateurs au Canada se trouvent dans une meilleure position que les cultivateurs aux Etats-Unis et il en conclut que la réciprocité commerciale illimitée avec les Etats-Unis ne favoriserait pas la classe agricole en ce pays.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. McCARTHY reprend son discours.

Il déclare qu'il n'est animé d'aucun sentiment hostile envers les Etats-Unis, mais l est d'opinion que nous devons suivre l'exemple de nos voisins, et regler nos relations de commerce dans notre propre intérêt, sans tenir compte des intérêts du pays oisin. (Ecoutez ! écoutez !)

Nos relations de commerce avec l'Angleterre sont plus importantes que celles que nous avons avec les Etats-Unis. Pendant les dernières cinq années, nos exportations de produits agricoles seules, en Angleterre, ont atteint le chiffre de $114,000'00, soit, une moyenne de $23,000,000 par année, tandis que durant la même période nous n'avons exporté que pour $78,000,000 aux Etats-Unis, soit, une moyenne de $15,500,000 environ.

En adoptant la réciprocité commerciale illimitée, il nous faudrait augmenter nos droits pour restreindre les importations d'Angleterre, au profit des Etats-Unis. Ce serait folie de notre part et un acte d'ingratitude envers l'Angleterre.

Le marché anglais peut suffire à toutes nos exportations, si les conditions proposées par la résolution soumise à la chambre étaient acceptées, et on parait disposé à les accepter.

On prétendra peut-être que si nous adoptons cette politique, le gouvernement américain se montrera encore plus hostile à notre égard en modifiant son tarif, mais les Etats-Unis ont tout fait jusqu'à présent pour nous nuire et ne sauraient faire davantage.

Après d'autres observations, M. McCarthy termine en disant qu'il se fait un devoir d'appuyer la motion.

M. CASEY dit qu'il est en faveur du développement de nos relations de commerce, mais qu'il préférerait plutôt avoir la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis qu'avec l'Angleterre.

Il est fort aise que cette question ait été soulevé ; cependant, il espere que l'honorable député qui a soumis cette proposition n'insistera pas à ce que la question soit mise aux voix, vu que la plupart des députés ne sont pas suffisamment renseignés pour se prononcer avec connaissance de cause.

M. Casey prétend que les chiffres cites par M. McCarthy au sujet du prix du grain au Canada et aux Etats-Unis ne sont pas exacts.

M. C. H. TUPPER dit que la proposition soumise à la Chambre n'a aucun rapport avec le projet de la fédération impériale.

Le développement des relations de commerce entre l'Angleterre et ses colonies serait d'un grand avantage pour les deux parties.

On dira peut-être qu'il est prématuré de discuter cette question aujourd'hui, mais cela servira à faire comprendre à l'Angleterre que nous sommes en faveur de ce projet et que la politique nationale ne nuirait en rien à sa réalisation.

M. MILLS se prononce contre la proposition.

M. DAVIN dit qu'en en venant à l'entente proposée par la motion soumise à la chambre, l'Angleterre, comme ses colonies en retireraient de grands avantages.

M. McNEILL propose l'ajournement du débat.

PLUSIEURS VOIX — Continuons ! Continuons !

L'honorable M. LAURIER — Je crois qu'il vaut autant ajourner le débat, vu que le gouvernement ne parait pas disposé à se prononcer maintenant sur cette question importante.

Sir John A. MACDONALD — Je destre d'abord entendre le chef de l'opposition.

La séance est levée à 12.15 hrs.

Les Canadiens des Etats-Unis

LAWRENCE—Notre digne curé a raison d'être enchanté de la générosite de ses paroissiens, car la collecte de Pâques s'est élevée à près de $1,100. Honneur à nos compatriotes qui savent reconnaitre le zèle infatigable de leur dévoué pasteur.

HYDE PARK, Mass—Madame David Ouellette, s'est comportée en brave, un de ces derniers jours, en sauvant la vie de son enfant âgé de 10 mois, qui était tombé dans la rivière Neponset. Mme Ouellette a sauté dans l'eau, profonde de 12 pieds, et comme elle est courageuse et sait nager, a saisi son enfant que le courant emportait, et a gagné le rivage avec son precieux fardeau. Le bain a été très froid, mais il n'y a pas eu de suites fâcheuses.

FALL RIVER — Un nommé Joseph Ouellette s'est gravement blessé à la tête dans une chute, à la filature Sacconnet.

—Les recettes de la collecte faite dimanche dernier par Mgr Grandin à l'église Sainte-Anne, se sont élevées à $200.

—La garde Napoléon 1er a decidé d'aller en corps a New-Bedford, assister au grand tournoi qui doit avoir lieu prochainement entre les "City Guards" et les Zouaves Canadiens de New-Bedford.

ROCHESTER—A l'assemblee du C. N. I. de Rochester, tenue le 23 avril 1888, l'élection des officiers du club s'est terminée avec le résultat suivant :

Prés., M. l'abbé U. Lemay ; 1er vice., P. Poisson ; 2me Dr E. Duval ; secr.-arch., E. Humbert ; assistant, A. D. Lavoie ; secr. trés., V. Lamy ; J. Bte Nadeau ; tres., Gédeon Ritcher, directeurs D. Boisclair, Alp. Lanoie, Théo Morin, Denis Richard, Donat Sylvain ; comité de recherche Maurice Bisson, Napoleon Lessard, P. Chouinard, D. A. Duval, Jos. Bisson, Charles Bisson, M. Marcoux.

Le comité étant composé de 10, il fut décidé à l'unanimité que M. Lanoi soit autorisé à nommer les trois autres membres parmi les canadiens de Gonie, petit village attaché à la paroisse de Rochester. Cette autorisation découle du fait qu'il fut décidé d'accorder aux Canadiens du Gonie une égale représentation dans le conseil du club. MM. D. Gédéon Ritcher, le premier, ass.-sec.-arch, et le 2me, tresorier, sont tous deux de Gonie.

Les règlements rédigés par les officiers ont été adoptes à l'unanimite. Ces reglements sont tres bien faits et promettent couvrir toutes les difficultés qui pourraient se présenter ; aussi s'est-on empressé de voter des remerciments à ceux qui se sont donné le trouble de faire ces reglements.

Le local où doivent avoir lieu nos séances et où il nous sera permis d'étudier et de s'instruire sera ouvert vers le 1er mai.

Apres le reglement de quelques petits détails, la séance fut levee et chaque membre retourna chez lui, enchanté des belles perspectives du club et du bien que cette nouvelle institution promet de produire.

LOWELL—Dimanche, jour de la fête du Patronage de Saint-Joseph, les Canadiens de Lowell célébraient l'anniversaire d'un événement dont le souvenir sera toujours cher au cœur de tous. Il y a quinze jours à pareille époque, le R P. Garin, curé de la paroisse, achetait un petit temple protestant qui fait aujourd'hui partie de l'église Saint-Joseph la plus grande et, sans contredit une des plus belles de la ville.

Les commencements de la paroisse furent des plus modestes. Il était bien humble ce petit sanctuaire obscur où une poignée de fidèles venait prier et écouter la parole de Dieu. La congregation canadienne comptait alors de douze à quinze cents âmes. Mais bientot l'église devint trop petite ; il fallut ajouter à l'edifice, et trois fois, grâce à la generosité des paroissiens et surtout au zele et à l'economie des bons Peres qui nous desservent, on dut agrandir l'église. Aujourd'hui la même difficulte se presente de nouveau. La population de quinze cents s'est accrue à quinze mille et avant un an nous aurons une autre eglise située dans la plus belle partie de la ville. Le nombre des Canadiens va en augmentant de jour en jour, et avant longtemps nous aurons certainement au delà de vingt mille.

La paroisse canadienne de Lowell ne doit pas peu, certes aux RR. PP. Oblats qui ont tant aidé à son développement. Aussi n'oublierons-nous jamais le zele et le dévouement ardent qu'ils ont toujours témoignes à notre congregation, et nous prions le Ciel de nous conserver encore longtemps le R. P. Garin, notre premier curé, l'âme de tout ce qui se fait en faveur de nos Canadiens.

—Nous faisons de grands préparatifs pour la fête de Nashua. La Garde Salaberry, l'Union Saint-Joseph, la société Saint-Jean-Baptiste et les divisions de l'Association des Jeunes-Gens y assisteront en corps. Aucun centre canadien n'y sera mieux représenté que la ville de Lowell.

VENTE SANS RESERVE
— DE —
TOUS LES ARTICLES PESANTS
— TEL QUE : —
Matériaux en Fer ou en Acier, Essieux, Ressorts, Noix, etc., pour voitures, pièces en fonte, etc., etc., etc.
J. D. HUNTON & CIE
334, RUE WELLINGTON, 334
N.B.—Les forgerons trouveront des avantages en allant faire visite à ce magasin.

TOUT HOMME
Qui est **Faible, Nerveux, Débile**, qui dans son ignorance est **la Folie**, croit avoir perdu complètement sa **Vigueur du Corps et d'Esprit** et sa **Vitalité Entière**, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique : **les Sources de la Vie, Maux de Tête, Maladies de l'Epine d'Oreale, Rêves nuageux, Perte de Mémoire, Lâcheté, Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs sur la figure** et tous les symptômes de **Débilité Générale, Consomption** dans un avenir rapproché, d'**insanité**, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une merveilleuse certaine. Il donne la **Vigueur de la Jeunesse** et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux **Poumons** et aux **Nerfs**, reconstruisant le système nécessaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de quarante jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines. $2. Guérison garantie. Notre spécifique No. 48 est un **Remède infaillible** pour toutes les **Maladies Secrètes de quelque durée** qu'elle soit. Vendu d'après notre **Garantie** par écrit qu'il guérira une **Guérison**. Prix $2, Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION
Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir, Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la science peut encore être triomphée par l'emploi de NOS HUILES. Elle sont doux pour les membranes des poumons qu'elle affectent plus malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les sécrétions de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlures de la poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $2.

GUERISON GARANTIE
Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX
Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Elles donnent les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré, Envoyez une mèche de cheveux avec votre commande. Prix $2. la bouteille. Compagnie de remède de Toronto, Toronto, Ont.

Articles de Toilette
En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui nourrit la peau et donne une jeunesse artificielle. Prix $1. No 9 fait disparaître les rides. Prix $1.00. No 10 fait disparaître le trop de graisse sur le visage. Prix $1.00. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1. No 13 fait disparaître les piqures. Prix $1. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1. No 15 fait disparaître les verrues. Prix $1. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.00. No 17 empêche les cheveux de tomber. Prix $1.00. No 18 empêche les cheveux de blanchir. Prix $1.00. No 19 fait pousser les cheveux sur les parties du corps où ils ne poussent pas. Prix $1.00. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Maladies des femmes
No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, de cette maladie, et donne les indications exquises de la santé. Prix $1. No 21 fait disparaître les pertes blanches. C'est une préparation douce, inoffensive et infaillible. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises
Bien supérieures au seigle ergot, elles la remplacent. Elles sont inoffensives et recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, sûres et sans danger. Elles sont vendues en BOITES, PRIX, $2.00. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Névralgie et rhumatisme
Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA
— ET —
Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies
DE MOUNT SHERWOOD
Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.
Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.
R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 24½ Rue Sparks, Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

L. N. LOYER
Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries
No 155, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.
M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espere par sa prompte attention et ses marchandises variées le public, mériter une large part de patronage. 21 H 87-1a

TAPISSERIE !
Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis
4 Cts LA PIECE EN MONTANT
Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.
Wm. HOWE
Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT
IMPORTATEUR
— DE —
TAPISSERIES
AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS
Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa
PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, etc
ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING
— PAR —
JOSEPH TASSÉ
Brochure de 20 pages in-8o
10 cts L'EXEMPLAIRE
En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull
Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.
M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ses ouvrages faits à son établissement.
T. LAWSON
Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent ayant "l'aimable et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit que provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le sirop calmant de Mrs Winslow ; et ne prenez aucune autre préparation.

MAISON SAINT-GEORGE
102 ET 104 RUE RIDEAU
Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigares importés de premier choix.
Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HOTEL CANADIEN
CHANGEMENT DE NOM PAR O. LAVERGNE
Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."
Les repas sont servis à toute heure, à la carte ou système européen, et sous la surveillance d'un cuisinier français de premiere classe.
Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.
Cet établissement vient d'être meublé neuf ; les chambres sont spacieuses et des plus aérées, faisant face au parc Major's Hill.
Location privée et sur la carte. Mc Kenzie est l'entrepreneur général du restaurant aux Nos 36 et 38 sur la rue Sussex.
JOHN JOHNSTON, Propriétaire

VENTE POUR CLORE
Tous les articles suivants :
FER, ACIER, OUTRAGES EN BOIS, HARNAIS, ETC., ETC.
Les forgerons trouveront un grand avantage en nous faisant une visite.
J. D. HUNTON & CIE,
331, rue Wellington
N.B.—Outils de menuisiers une spécialité.

Pour acheter
— DES —
Vêtements
Aux Conditions les plus Favorables
ALLEZ AU
Nos 269 et 271, rue Wellington
Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complets.
Jachète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.
Conditions : Au comptant seulement
P. O'REILLY

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.
Chaudronnerie en cuivre. *Inspirateurs* et Boitilloires.
Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'Aisance, Eviers et bains, etc.
Couvertures en "Canada Plate" et tole galvanisée.
Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.
Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire
Réparer les Balances
— OU —
Inspecter vos Poids
allez chez le soussigné.
Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Cheques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Memorials.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc
Etampes en Acier.
PRITCHARD & ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No 175 RUE SPARKS

Chemin de fer Intercolonial
Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.
Des nouveaux et elegants chars-palais grées de buffet et chars-dortoirs font parti de chaque train-express.
Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montreal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.
Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de premiere classe, des maisons d'entrepot et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.
Depuis des années, l'experience a démontre que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.
Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à
E. KING, agent de billets, 27, rue Sparks, Ottawa.
ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.
D. POTTINGER, Surintendant-Général
Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. 1a

CARTES PROFESSIONELLES
M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,
— BUREAU —
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

Macdougall, Macdougall & Belcourt
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,
Ontario et Quebec
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA
HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs et Notaires
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28 1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.
AVOCAT, Etc.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

W. J. CODE
Avocat, Solliciteur, Etc.
SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.
— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 % avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
— ARGENT A PRETER —
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRANCHE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS
LINDEN & COLE
Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles
No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA
Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.
B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT
— DENTISTE —
25 RUE SPARKS
Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr. Nolin, coin des rues Sussex et Rideau. Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX
LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEU
35 RUE METCALFE,
OTTAWA, ONTARI

CHS. DESJARDINS
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel Russell, No 26 rue Sparks
— OTTAWA —
Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux réunis : - - - $40,000,000
Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immediate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL
ETAL DE MARCHE BY.
Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN
MANUFACTURIER ET MARCHAN
— DE —
CHAUSSURES EN GROS !
A transporté son établissement au
No 61, RUE RIDEAU
19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, epicier

Isidore Despatie
PLATRIER
141—RUE KING—141
OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT
A LOUER
De confortables chambres meublées à l'Hotel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant
1 87-4 J. W. LANCTOT Propriétair

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION
Sous le patronage de M. le curé A. Labelle
Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocesaines de Colonisation de la province de Québec.
Fondée en Juin 1881, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.
LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE
Classe D. **MERCREDI, 16 MAI 1888, A 2 HEURES P.M.**
Valeur des Lots, - - - $60,000
1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 ; Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet
2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 ; Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet
DEMANDE DE BILLETS
Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.
à S. E. LEFEBVRE, Montreal, Canada.
M. Lefebvre vendra bien empêcher à l'adresse ci-dessus :
..... billets de 1re série à $1.00.
..... billets de 2me série à 25 c.
La somme de $ ..... est ci-jointe.
Nom .....
Rue ..... No .....
ou Boîte du Bureau de Poste No .....
Localité .....
ADRESSE
N.B. MAIQUE : Pour vous servir de cette formule de demande de billets, envoyer la demande adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trepanier, No 51, Rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE
— DE —
CHAPEAUX
FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,
— CHEZ —
JOSEPH COTE
114 — RUE RIDEAU — 114
OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES
Venant d'etre recus
— CHEZ —
HARRIS & CAMPBELL
Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.
Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de
CHAISES ET BERCEUSES
DE VIENNE, AUTRICHE
Que tout le monde s'empresse de venir les voir
Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.
Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.—Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.
Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.
HARRIS & CAMPBELL
RUE O'CONNOR
Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES !
ROYALE
LEVEILLE & MATHE
PROPRIETAIRES
Nous desirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la tranche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkies, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes americaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix tres bas.
Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.
56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART
AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est **PATINS !**
Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau
P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs : 1,000 Clochettes pour sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE
E. B. EDDY & Cie
(LIMITEE)
ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883
HULL, P. Q.
Manufacturiers et Marchands en Gros de
BOIS DE CHARPENTE
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc
Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage.
ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE
16—1—88—q